



**Visio-conférence « transfert SSA » du 7 septembre 2022**

## **La DGAL file comme un lièvre, alors que la DGCCRF patauge comme Mac Mahon !**

Cette visio-conférence était présidée par Virginie BEAUMEUNIER, accompagnée d'André SCHWOB, de Coralie OUDOT et de Marie SUDERIE, directrice de cabinet adjointe.

L'alliance **CCRF-FO** / **CFTC-CCRF** était représenté par Dominique GENDRON (CCRF-FO), Emmanuel FRONTIN (CCRF-FO), Johann PASCOT (CFTC-CCRF) et Yannick WILWERT (CFTC-CCRF).

### **Ce qu'il faut retenir de cette réunion :**

#### **Vraiment très peu de choses !**

En effet, cette réunion a été d'une vacuité rarement atteinte en termes d'informations, avec une longue liste de questions transmise opportunément par une OS, juste avant le début de la réunion, et permettant ainsi à la direction générale de meubler le temps imparti !

La directrice générale est apparue très réticente à vouloir communiquer sur le sujet. Elle a indiqué avoir peu d'informations à fournir et surtout que la communication se ferait plus tard à deux voix avec la DGAL.

**Alors pourquoi avoir organisé une telle réunion ? Pour cocher la case « dialogue social » ?**

**Néanmoins, l'alliance CCRF-FO / CFTC-CCRF a insisté pour obtenir les informations issues des travaux des groupes de travail que nous étions en droit d'attendre car promis lors de l'audience ministérielle de fin juin.**

**La directrice générale s'est offusquée face à notre insistance et nous a répondu qu'elle n'était pas autorisée à communiquer sur ce point et qu'il nous fallait attendre début octobre.**

**Or, nous savons, par ailleurs, que la DGAL a préparé de façon très active, pendant les congés estivaux, les transferts décidés.**

L'administration a alors poursuivi sa lecture fastidieuse du document transmis par l'OS sans forcément y répondre Elle s'est limitée à ne communiquer que les informations validées, en coordination avec la DGAL.... **éléments par ailleurs déjà connus !**

Elle a aussi indiqué qu'une foire aux questions (FAQ) serait prochainement mise en ligne sur l'intranet GECL qui reprendrait notamment le document transmis.

**Pour l'alliance CCRF-FO / CFTC-CCRF, cela ne répond absolument pas à la véritable problématique posée par le transfert : que vont devenir les agent.e.s CCRF concerné.e.s ? Quelles sont les possibilités de reconversions ?**

L'administration n'a manifestement pas apprécié nos questionnements et a répondu qu'elle communiquait bien sur ces éléments, notamment via le PNE.

**L'alliance CCRF-FO / CFTC-CCRF lui a répondu que cette communication était inefficace et qu'il fallait faire un accompagnement adapté.**

L'administration a alors précisé qu'elle ne pouvait donner aucune information tant que le PNE n'était pas arrêté. Elle a également indiqué qu'une réunion des directeurs était programmée le vendredi 9 septembre et qu'elle permettrait de faire le point... **ce dont nous doutons très sérieusement puisque nous avons cru comprendre qu'il fallait attendre début octobre pour en savoir davantage sur les avancées !**

Par ailleurs, du fait de la suppression des missions SSA, les postes d'Inspecteur Expert (IE) qui sont liés à ces missions devraient être supprimés. Les agent.e.s concerné.e.s devront avoir une nouvelle mission d'expertise pour conserver leur fonction d'IE.... **ce qui n'est pas une bonne nouvelle !**

**Concernant le SCL**, la directrice générale a indiqué qu'elle y est très attachée.... **sans aucune autre précision !**

**Concernant le programme d'activité** : elle a précisé que l'activité SSA devrait être « sanctuarisée et isolée »... **mais la question a été relativement éludée !**

**Concernant le système informatique et les applications métiers**, la directrice générale a indiqué que :

- la DGAL ne devait pas seulement se reposer sur la CCRF
- elle restait très préoccupée par la sécurité du système d'information.

**Concernant les autres thématiques abordées :**

**- Les stagiaires :**

**L'alliance CCRF-FO / CFTC-CCRF a posé la question de l'indemnité repas des stagiaires lors des enquêtes.**

L'administration a répondu qu'il n'y avait pas d'IFDD pour les stagiaires et que l'accord indemnitaire ne changeait donc rien pour eux.... **ce dont nous sommes en total désaccord !**

**- Le transfert des contrôles à l'importation :**

Le transfert des contrôles à l'importation aux douanes sera effectif au 1<sup>er</sup> juin 2023, les derniers sites concernés étant les aéroports internationaux.

**- Le projet SESAM**

L'administration a regretté l'absence de testeuses & testeurs parmi les agent.e.s malgré les demandes qui avaient été faites. Les besoins n'ont pas été caractérisés et cela a une incidence sur l'application.

Elle a précisé toutefois que de nombreuses « livraisons » visent à « réparer » les problèmes.

Elle a aussi indiqué la difficulté à recruter des personnes compétentes et un changement de prestataire.

Enfin, elle avance la difficulté pour caractériser les problèmes et leurs fréquences.

**- Le déménagement des agents de la DREETS Aquitaine :**

En l'absence d'arrêté de restructuration, aucune indemnisation n'est prévue pour les agents, s'agissant d'une fin de bail.

**Au regard de l'attitude de l'administration quant à nos questionnements qui l'ont manifestement embarrassée,**

**l'alliance CCRF-FO / CFTC-CCRF rappelle que le rôle d'un.e représentant.e d'une organisation syndicale représentative est de porter le mandat qui a été confié !**

**Pour notre alliance, c'est la base élémentaire pour établir un véritable dialogue social constructif.**